

Afin de renforcer nos équipes EHS en place chez nos différents clients, nous sommes à la recherche de plusieurs profils

CONSEILLER EN PREVENTION (H/F) **NIVEAU 1 et NIVEAU 2**

Vous travaillerez pour l'un de nos principaux clients situés en Wallonie ainsi qu'à Bruxelles

FONCTION

- Réaliser le suivi de chantiers sur le terrain (construction, rénovation, revamping, démolition, aménagement de nouveaux bâtiments et/ou bâtiments existants sur le site)
- Réaliser des analyses de risques préalables (JRA) aux différentes phases de chantier
- Réaliser les analyses d'incident et d'accident
- Relire et superviser les PPSS & PGSS de chantier
- Rédiger les rapports à la suite des visites de chantier
- Suivi des KPI HSE
- Tisser les contacts nécessaires avec les personnes ressources au sein de l'organisation et sous-traitance pour assurer le suivi de chantier

COMPETENCES REQUISES

- Conseiller en prévention niveau 2 (minimum) ou niveau 1 (souhaité)
- Coordinateur santé sécurité (est un plus) – chantiers temporaires ou mobiles
- Avoir de bonnes connaissances des risques fréquemment rencontrés sur un chantier, et en maîtriser les mesures de prévention (travaux en hauteur, consignation, ATEX, manutention lourde, travail en espace confiné, utilisation de produits dangereux, utilisation d'engins et de machines-outils...) en vue de donner des avis éclairés en matière de sécurité
- Connaître et maîtriser la législation belge en matière Sécurité, Santé et Environnement
- Être réactif et assertif face à toute situation dangereuse constatée
- Avoir un excellent sens de la communication proactive et pouvoir ouvrir le dialogue afin de proposer des solutions pragmatiques en concertation avec la ligne hiérarchique

EXPERIENCE REQUISE

- Expérience préalable en matière de suivi de chantiers en tant que membre du département HSE ou responsable de chantier

SPECIFICITES

Travail de week-end ou en pause (matin ou après-midi) sont possible

AVANTAGES

Vous recevez un contrat à durée indéterminée avec un salaire à hauteur de votre expérience, assorti de divers avantages extra-légaux :

- Voiture de société
- Assurances groupe et hospitalisation
- Frais de lunch, de communication, téléphone, internet@home, frais de représentation, ...
- Accès à la formation continue
- 12 jours de récupération de temps de travail